



Bibliothèque de la Ville de Montréal

Plaidoyer

pour les

Bibliothèques publiques

par

G.-E. MARQUIS



ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

N° 328

Octobre 1946

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelnu
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!* R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche et Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau

HN
31
039
U.328
946

Plaidoyer pour les bibliothèques publiques

par G.-E. MARQUIS,
*conservateur de la bibliothèque de la législature
de la province de Québec*

En bouquinant, cela évoque, me semble-t-il, l'image d'un bibliophile qui butine de livre en livre, comme va une abeille de fleur en fleur, pour remplir son jabot du doux nectar qui s'appelle le miel.

Depuis douze ans, telle a été mon agréable tâche, — et j'ajoute, entre parenthèses, parce qu'entouré d'un personnel intelligent, dévoué et loyal — douze ans pendant lesquels je me suis efforcé d'emmagasiner, dans les alvéoles de mon cerveau, le suc des nombreux tomes que j'ai parcourus avec délice.

Sans livres, que ferions-nous pour nous cultiver ou nous évader ? me suis-je souventes fois demandé, et c'est pourquoi je m'apitoie sur le sort des populations qui en sont privées.

Voilà, en termes concis, la genèse de la présente étude et pourquoi je ferai un plaidoyer en faveur des bibliothèques publiques.

QUELQUES STATISTIQUES SUR NOS BIBLIOTHÈQUES

En 1934, j'avais l'honneur de donner une causerie sur la *bibliothèque publique*, lors d'un Congrès des Municipalités canadiennes.

A cette époque, j'occupais encore la charge de directeur du Bureau provincial des Statistiques, et je faisais grand cas de celles-ci, dans mon exposé.

Alors, comme aujourd'hui d'ailleurs, la province de Québec était loin d'occuper un rang d'honneur au Canada, au point de vue des bibliothèques publiques.

Je n'ai pas l'intention de reprendre ici toute la ribambelle des statistiques citées naguère, et pour cause. C'est que je constate que l'enregistrement des statistiques, depuis quelques

années, a été quelque peu négligé, tant à Ottawa qu'à Québec. Il fallait d'abord gagner la guerre.

De plus, il est bien difficile d'établir des comparaisons entre ce que nous trouvons dans les publications fédérales, et ce qu'il y a dans celles de la province, au sujet des différentes catégories de bibliothèques, étant donné que ces statistiques ne sont pas toujours établies sur des bases paritaires.

Toutefois, je ne saurais passer complètement outre et c'est pourquoi je veux donner, ci-après, quelques chiffres relatifs aux bibliothèques de la province de Québec, sans afficher des comparaisons qui nous seraient trop pénibles, avec les provinces sœurs.

Ainsi, d'après le rapport intitulé: *Bibliothèques et Musées de Québec*, publié en 1941, mais donnant les chiffres de 1938, nous trouvons les renseignements suivants, sous la signature du directeur de la Statistique provinciale:

	<i>Nombre</i>
1° Bibliothèques paroissiales (1,265 paroisses).....	333 ou 26%
2° Bibliothèques scolaires (9,490 écoles s. c.).....	3,386 ou 34%
3° Bibliothèques publiques (26 cités, 107 villes).....	74 ¹

Le nombre de bibliothèques ne dit pas grand'chose, si on ne fournit pas, en même temps, la quantité de volumes que renferme chacune de ces catégories. Voici ces chiffres:

1° <i>Bibliothèques paroissiales</i>	268,419
2° <i>Bibliothèques scolaires</i> :	
Universités.....	847,532
Collèges classiques.....	678,584
Écoles primaires.....	1,003,259
Autres écoles.....	450,526
Total	1,979,901
3° <i>Bibliothèques diverses</i> :	
» publiques.....	625,023
» de sociétés.....	179,327
» d'établissements industriels et commerciaux.....	51,371
Total	855,721

1. Dont 41 dans Montréal et 9 dans Québec.

Dans ces totaux, je n'ai pas inclus les brochures, que l'on trouve parfois en grande quantité dans toutes ces bibliothèques. Il n'a pas été tenu compte, non plus, des abonnements aux journaux et revues. Ces chiffres mériteraient peut-être d'y figurer, mais je ne veux pas allonger cette causerie, en la surchargeant de chiffres, que certaines gens mal éclairés, évidemment, trouvent toujours fastidieux, dans un exposé littéraire quelconque.

Si, d'une part, nous sommes assez bien pourvus, dans la province de Québec, en bibliothèques paroissiales et scolaires, d'autre part, il faut admettre que nous sommes plutôt pauvres en bibliothèques publiques.

Il y a un instant, je disais que nous comptons, dans la province de Québec, soixante-quatorze bibliothèques publiques, de sociétés et d'établissements industriels et commerciaux. Or, si l'on défalque de ce chiffre de soixante-quatorze, les bibliothèques de sociétés et d'établissements industriels et commerciaux, il ne reste plus que trente bibliothèques dites publiques. Sur ces trente, on en compte dix ayant un nombre de volumes supérieur à 10,000, et encore, sur ces dix bibliothèques ayant plus de 10,000 volumes, il faut dire, pour être juste, qu'il y en a six qui sont des bibliothèques anglaises, c'est-à-dire, où la majorité des livres sont pour les lecteurs de langue anglaise. Ce qui revient à dire que nous n'avons pour nous, de langue française, que quatre bibliothèques publiques ayant plus de 10,000 volumes chacune, dans la province. Admettons que c'est mince comme richesse.

En 1940, paraissait, à Paris, un article, dans la revue intitulée: *Archives et Bibliothèques*, article portant le titre: « Aperçu historique sur les Bibliothèques au Canada », sous la signature de Juliette Chabot, une compatriote, étudiante en bibliothéconomie, à l'École nationale des Chartres. Elle est, aujourd'hui, bibliothécaire adjointe à la Bibliothèque municipale de Montréal.

Comme les conditions ne sont guère changées, au point de vue de nos bibliothèques, depuis 1940, je prends le témoignage de Mlle Chabot comme étant impartial et comme celui d'une personne qui ne parle pas « à travers son chapeau »,

et qui n'a pas intérêt, non plus, à dire du mal de ses compatriotes. Or, voici ce que l'on lit dans cet article, entre autres choses:

« Dans tout le Canada, c'est la province française (Québec) qui est la moins avancée dans le domaine des bibliothèques publiques: 2.4% de la population totale seulement est desservie. La dépense par tête, pour les bibliothèques publiques, n'est que de 10% en comparaison des autres provinces. » (*L'Action Universitaire*, déc. 1940, vol. VII, n° 4, page 7.)

Cette vérité n'est pas agréable à entendre, mais il faut qu'elle soit dite *chez nous*, et non à l'extérieur, dans un but de dénigrement.

Les choses ont-elles beaucoup changé, depuis cinq ans, au point de vue des bibliothèques publiques? Je ne le crois pas, bien qu'il y ait amélioration assez sensible du côté des bibliothèques scolaires, si j'en juge par ce que l'on peut lire dans le dernier rapport du surintendant de l'Instruction publique, à la page 36:

« Depuis 1942, dit M. Victor Doré, le budget du département pourvoit à l'organisation de bibliothèques, dans les écoles catholiques.

« J'ai plaisir à souligner qu'au 21 décembre (1941), elles atteignaient le nombre de 2,211 et qu'elles comptaient 183,463 ouvrages de toutes sortes, choisis avec soin et répartis au mieux, dans les écoles. Il n'est ici fait mention que des écoles rurales.

« Dans les centres urbains, les commissions scolaires organisent elles-mêmes leurs bibliothèques scolaires. Je regrette de ne pouvoir fournir, à ce sujet, des statistiques précises, mais le département entend les reprendre au cours de la présente année. »

MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

C'est lord Bessborough, ancien gouverneur du Canada, qui déclarait, naguère, à l'occasion d'un tournoi dramatique organisé à Ottawa: « Pour que l'âme d'une nation puisse se manifester dans sa plénitude, il lui faut un théâtre national. »

Ne serait-il pas raisonnable d'ajouter comme corollaire: sans bibliothèques, les habitants d'un pays n'ont pas tous les organismes nécessaires à l'expression d'une civilisation moderne?

« Le livre et le théâtre, a dit un autre auteur moderne, exerçant une grande influence sur un vaste public, le devoir des écrivains et des éducateurs est de veiller à la qualité de l'un et de l'autre, et de travailler à la diffusion de ces soleils qui chassent les ténèbres de l'ignorance. » L'expression « vaste public » ne s'adresse pas encore à la province de Québec — et pour cause...

Dans un rapport paru à peine deux ans avant la déclaration de la dernière Grande Guerre, la Société des Nations mettait à jour le troisième tome d'un ouvrage faisant partie de ses *Dossiers de la Coopération Intellectuelle*¹.

Dans une première étape ou premier tome, cet *Institut national de Coopération intellectuelle* avait étudié le rôle spécial des bibliothèques dans l'organisation des loisirs ouvriers; dans la seconde enquête ou deuxième tome, il traitait de la formation professionnelle de la bibliothèque populaire, comme rouage indispensable de la formation du peuple et non plus sous un de ses aspects particuliers. Je cueille une pensée dans ce dernier rapport de la Société des Nations n° 1:

« Qu'il s'agisse de l'éducation des jeunes, des adultes et de l'auto-éducation, de procurer un simple délassement de l'esprit, d'enseigner, de renseigner, de former ou de distraire, toujours la bibliothèque populaire offre ses ressources, et sa responsabilité s'en augmente d'autant. »

« On pourra tout faire pour l'école et le lycée, a dit Jules Ferry; si l'on n'organise pas des bibliothèques, on n'aura rien fait. »

Et plus loin, j'y lis encore ce qui suit:

« Comme l'école, la bibliothèque doit être un instrument de développement intellectuel certes, mais encore plus, de développement moral. Ce dernier ne s'acquiert que par la réflexion, le travail en profondeur, non en surface. Le livre

1. *Mission sociale et intellectuelle des bibliothèques populaires.*

peut la diriger, l'initier, non se substituer à elle. Ne pas lire pour contredire et réfuter, ni pour croire et admettre sans discussion, ni pour en faire un sujet de conversation, mais pour peser et considérer. Quelques livres se goûtent, d'autres s'avalent, d'autres enfin se mâchent et se digèrent. Voilà un principe dont ne devrait pas se départir un bibliothécaire.

« La lecture ne doit pas être un écran qui masque la vie et seul, le bibliothécaire peut l'empêcher, en freinant une consommation de livres qui ne mènerait à rien, s'ils n'étaient qu' « avalés ».

« Le plus bel hommage rendu à la mission de la bibliothèque populaire est inclus dans les paroles de celui qui en fonda tant. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait choisi la bibliothèque comme objet de ses largesses, *Andrew Carnegie* répondit ¹: « Parce que la bibliothèque ne donne rien pour « rien, qu'elle n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes. Elle « ne détruit pas les fondations de l'indépendance humaine, « elle n'appauvrit pas; elle tend la main à celui qui veut « monter, et tient lieu d'échelle au moyen de laquelle ne « peuvent s'élever que ceux qui veulent s'en donner la peine. » (*Op. cit.*, pp. 94-95.)

APRÈS LES ÉCOLES, LA BIBLIOTHÈQUE S'IMPOSE

Y a-t-il lieu de nous jeter la pierre, à nous de la province de Québec, au sujet de la carence de bibliothèques publiques? Avons-nous failli à notre devoir? Aurions-nous manqué de prévoyance et de jugement, jusqu'au point de négliger cet organisme si important pour la formation et le développement des intelligences?

En remontant quelque peu en arrière, je crois que je puis justifier notre attitude. Point n'est besoin, pour l'instant, de refaire ici l'histoire de nos luttes passées, pour faire comprendre qu'il nous a fallu tout d'abord, au lendemain de la Conquête, recommencer une vie à neuf et nous protéger de toutes façons. Nos pères avaient deux luttes à livrer; l'une pour la vie du corps et l'autre pour la vie de l'âme, je dirais.

1. Andrew CARNEGIE, *Autobiography*, Constable, 1920.

Laissés sans ressources et abandonnés des chefs, ils eurent à lutter longtemps contre la nature, pour assurer le pain quotidien, puis après il leur a fallu défendre leurs droits et livrer des luttes constitutionnelles, qui ont absorbé, pendant longtemps, les plus belles intelligences et les cœurs les plus vaillants.

Pour lutter à armes égales, il fallait une élite, et cette élite nous a été donnée par les séminaires et les collèges classiques, fondés par le clergé.

Cette lutte a duré près d'un siècle et ce n'est qu'en 1846, avec l'arrivée au pouvoir de Lafontaine, que l'on adopta, au parlement de Québec, les lois fondamentales de notre enseignement primaire.

Tout était à créer à ce sujet et, de plus, force était de taxer le peuple pour le soutien de ses écoles.

Or, de tout temps, notre peuple a eu les taxes en horreur, car il se rappelait les exactions d'un Bigot. C'est donc à dire qu'il a fallu, pendant longtemps, prêcher la bonne parole pour faire accepter cette idée de la taxation, pour le soutien des écoles primaires. L'État ne peut qu'y suppléer, puisque les parents sont les maîtres de leurs enfants.

Petit à petit, une direction de plus en plus appropriée aux besoins de l'époque fut créée par l'État, mais ce n'est qu'en 1875 que le Conseil de l'Instruction publique adopta sa formule actuelle: un Conseil composé de deux comités, chacun étant chargé de voir aux intérêts moraux et intellectuels des ressortissants de sa foi.

Des programmes d'études furent élaborés; des commissions scolaires organisées dans toute la province, et des écoles bâties pour y recevoir les enfants en âge de les fréquenter. Comme vous le constatez, le processus était tout à fait logique.

Nous avons donc moins de soixante-quinze ans d'instruction publique, bien organisée au point de vue primaire, dans la province de Québec, tandis que nos séminaires et nos collèges remontent beaucoup plus loin en arrière, parce que leur création s'était imposée plus tôt, non seulement pour le recrutement du clergé, mais aussi pour la préparation des

hommes de haute culture, capables de livrer les combats qu'il y avait à livrer à cette époque, pour assurer notre survivance.

Aujourd'hui, Dieu merci! nous avons, aux divers degrés de l'enseignement, des écoles de toutes espèces, capables de suffire à tous les besoins, ou à peu près, de notre population, pour mettre celle-ci en état de lutter favorablement avec les autres groupes du pays canadien.

Depuis le dernier quart de siècle, notre enseignement, à tous les degrés, primaire, secondaire, universitaire et spécial, a fait des pas de géant et je suis fier de déclarer que nous progressons rapidement, bien qu'il y ait encore, évidemment, des retouches à faire et quelques modifications à opérer.

Mais, comme je l'ai dit il y a quelques instants, avec tout cela, devons-nous nous déclarer satisfaits et nous croiser les bras? Je réponds par le mot de Jules Ferry, que si nous n'avons pas pensé aux bibliothèques, nous n'avons encore rien fait pour l'éducation populaire.

Or, nous avons, dans les écoles primaires, rurales et urbaines, de la province, plus de 3,300 bibliothèques, avec 1,003,259 volumes. Une aide substantielle est accordée, aujourd'hui, à toutes les municipalités rurales qui veulent organiser des bibliothèques scolaires. Il n'y a qu'à en faire la demande au surintendant de l'Instruction publique, et celui-ci va jusqu'à payer 50% des dépenses encourues pour l'achat de livres; de plus, il en donne, bon an mal an, de trente à quarante à chacune d'elles.

Donc, au point de vue des bibliothèques scolaires, la province de Québec est assez bien pourvue.

Reste le problème des bibliothèques publiques, qui n'a pas encore été résolu. Cependant, des esprits supérieurs sont en éveil, et j'en ai la preuve par quatre *résolutions* adoptées récemment, toutes relatives à la création d'un plus grand nombre de bibliothèques publiques, surtout dans les villes et les cités.

1° C'est d'abord l'Association des Bibliothécaires catholiques qui réclame la réorganisation, sur une base plus large, de nos bibliothèques, de façon qu'elles puissent offrir à la vive curiosité des lecteurs, des éléments substantiels et utiles.

2° Ensuite, c'est le Conseil de l'École des Bibliothécaires de l'Université de Montréal qui déclare que jusqu'à ce jour, c'est plutôt le manque de base solide et d'une formule acceptable à tous, qui a entravé le développement, chez nous, d'institutions aussi nécessaires et utiles que les bibliothèques publiques.

3° Vient après la Société d'Éducation des Adultes du Québec, réclamant, elle aussi, à sa réunion d'octobre dernier, à Québec, la création d'un plus grand nombre de bibliothèques régionales.

4° Puis, c'est le Conseil municipal de Montréal qui, tout récemment (février 1946), chargeait une commission de neuf membres d'étudier la possibilité d'établir des succursales de la Bibliothèque municipale, dans les diverses parties de la ville, et de mieux outiller les bibliothèques existantes, au moyen d'une certaine coopération financière, de la part de la ville. Cette Commission a suggéré au Comité exécutif l'établissement, dès le prochain exercice financier, de trois succursales, et a, de plus, demandé que, dans le prochain exercice financier, des prévisions budgétaires suffisantes soient votées pour la fondation de ces trois succursales.

5° Enfin, c'est S. Ém. le cardinal Villeneuve qui souhaite, lui aussi, la création d'un plus grand nombre de bibliothèques publiques, dans la province, à la dernière réunion du Comité catholique. Voici ce que consigne le procès-verbal de cette séance à ce propos:

« Son Éminence attire l'attention du Comité sur la valeur de la lecture comme facteur de progrès dès les premières années de scolarité. L'enfant qui n'acquiert pas cette habitude tout jeune progressera beaucoup moins vite pendant son stage scolaire et ne tardera pas à rétrograder lorsqu'il cessera de fréquenter l'école. D'où l'importance de fonder des bibliothèques scolaires et des bibliothèques publiques remplies de beaux livres bien en rapport avec le développement mental de l'enfant. *Nos écoles en général sont très pauvres sous ce rapport et c'est peut-être là une des plus grandes déficiences de notre organisation.* Il faut faire pression pour que nos commissions scolaires, aidées par le gouvernement, se hâtent de corriger cette lacune. D'autre part, il importe que toute

bibliothèque d'enfants ou d'adultes soit étroitement contrôlée, afin qu'elle ne dispense qu'une nourriture saine et bien appropriée aux besoins particuliers de ceux qui s'y alimentent.»

PIERRES D'ASSISE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Nous serions donc à la veille, si l'on en croit ces différents mouvements, guidés par des sociétés et des voix autorisées, de voir, chez nous, la création d'un plus grand nombre de bibliothèques publiques. Si l'initiative privée ne répond pas assez tôt à ces pressantes invitations, et que l'on ne trouve pas, chez nous, de ces généreux bienfaiteurs, qui ont distribué par millions les dons destinés à créer des bibliothèques publiques, nous aurons des secours de l'État, car celui-ci ne peut résister devant la pression publique.

Or, comme le gouvernement central prend l'initiative en toute occasion, lorsqu'il s'agit, aujourd'hui, d'aider les œuvres salutaires instituées au lendemain de la Grande Guerre, n'y a-t-il pas lieu de penser qu'il voudra venir en aide à toutes les provinces, en leur offrant un subside pour la création de bibliothèques publiques, sans égard aux prescriptions de l'Église catholique ?

Voici ce que disait naguère, à la Société des Nations, le représentant des États-Unis et « membre du Comité pour les relations entre la bibliothèque et l'éducation des adultes de l'Association américaine des Bibliothécaires » :

« Il est à espérer que le gouvernement fédéral et ceux des États pourront être amenés à prendre cette responsabilité et à seconder de façon suffisante les efforts tentés en vue d'un service de bibliothèques pour tout le pays. Deux États — l'Ohio et l'Illinois — ont dernièrement alloué des sommes importantes pour rétablir les bibliothèques municipales ou de comtés existantes. En 1936, le gouvernement fédéral a voté une somme pour la fondation d'une organisation bibliothécaire au ministère de l'Éducation, et il a montré, sous diverses formes dont nous parlerons plus loin, un vif intérêt pour l'éducation des adultes. D'après le rapport décennal¹

1. *Bulletin of the American Library Association*, juin 1935, pp. 324-330.

du *Library Extension Board* : « Le besoin est urgent, sa satisfaction dépend d'une taxe de soutien pour aider les bibliothèques, établie sur l'impôt de base, avec une participation du gouvernement fédéral et des États¹. »

Or, nous occupons, dans la province de Québec, une position tout à fait spéciale et une formule générale, acceptable aux autres provinces, ne saurait nous satisfaire.

La bibliothèque étant la continuation, le prolongement et la suite naturelle et indispensable, je dirais, de l'école à tous ses degrés, il s'ensuit donc que l'organisation et la direction des bibliothèques publiques devraient être confiées au département de l'Instruction publique, sur la base confessionnelle qui existe déjà et en dehors de toute atteinte ou ingérence politique.

Mais si nous ne préparons pas les voies, il pourrait bien arriver que Québec se trouve, un jour, en face d'un dilemme comme celui-ci : ou accepter du pouvoir central une formule qui serait contraire à sa politique générale en fait d'éducation, ou payer sa quote-part de contributions à l'État et ne rien recevoir en retour.

Voilà le problème dans toute sa simplicité, mais dont les conséquences pourraient être très graves, si nous ne savons pas prévoir. Le temps est arrivé d'y penser sérieusement et d'étudier ce problème, en profitant de l'expérience de certains pays.

CHEZ NOUS, LE LIVRE EST DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

« A quelque chose, malheur est bon », dit un proverbe, qui se vérifie tous les jours. Or, la guerre a voulu que nous fussions privés, pendant cinq ans, de toute communication avec notre ancienne mère-patrie, et, pendant ce temps, les éditeurs canadiens ont redoublé d'activité pour non seulement publier un grand nombre de volumes écrits par nos compatriotes, mais surtout pour rééditer des œuvres populaires françaises.

1. *Mission sociale et intellectuelle des Bibliothèques populaires*, p. 271.

Le marché du livre a été inondé et aujourd'hui on le voit partout exposé et offert en vente, non seulement dans les librairies, mais dans les débits de toutes sortes.

Voici une expérience fort intéressante à propos de bibliothèques publiques et qui prouve que même en Angleterre, il n'y a pas encore un siècle, la bibliothèque publique était encore inexistante et que la première législation à ce sujet fut l'*Edward Act* promulgué en 1856 ¹:

« ... Enfin, la bibliothèque populaire a parfois dû sa naissance à des causes fortuites. C'est ainsi qu'en Angleterre un commerçant cultivé d'Halifax, *W. Milner*, dans le but de procurer aux ouvriers des livres intéressants à des prix réduits, commence la publication d'une collection intitulée *Collage Library*. Cette série d'environ 300 volumes comprenait des œuvres d'auteurs classiques à côté d'autres plus légers. Malheureusement, ces livres que *Milner* vendait lui-même avec les autres produits de son commerce d'épicerie, ou qu'il envoyait vendre dans les foires, étaient trop bon marché pour qu'un libraire voulût se charger de cette tâche. La collection tomba après la ruine de *Milner*, mais il en resta un élan tel pour l'idée des bibliothèques populaires que c'est l'année même de la mort de *Milner*, en 1856, que fut promulgué l'*Edward Act*, décrétant la création des bibliothèques publiques. »

Vu les salaires payés aux imprimeurs canadiens et le coût élevé du papier qui entre dans la composition d'un livre, celui-ci se vend à un prix plutôt élevé, c'est-à-dire que, pendant la guerre, le prix des livres a augmenté de 50 à 100%, et que sa reliure a subi la même hausse, ce qui veut dire que le moindre petit livre in-8° coûte au moins \$3, avec une modeste couverture.

Or, ce n'est pas tout le monde qui a le moyen de dépenser de \$3 à \$5 pour un volume et, de plus, ce n'est pas dans les bibliothèques ordinaires, soit paroissiales, soit scolaires, ou chez les particuliers, autres que les professionnels, que l'on

1. *Op. cit.*, p. 17.

pourra trouver une collection de livres de référence, qui coûtent les yeux de la tête.

Ainsi, ce n'est que dans les grandes bibliothèques publiques que l'on garde les encyclopédies, les dictionnaires, les atlas, les livres de sciences en plusieurs tomes, les histoires universelles ou de pays, les livres d'arts, et que d'autres ouvrages encore, comme les livres d'archéologie ou de folklore. Seules certaines bibliothèques publiques peuvent se payer ce luxe et c'est pourquoi il importe que dans nos villes et cités, l'on trouve une installation du genre et il serait facile d'y arriver après une campagne appropriée.

Or, à l'heure actuelle, si nous acceptons les statistiques fédérales les plus récentes, la province de Québec ne compterait que neuf bibliothèques publiques, dont six au moins sont dans des centres anglais, et cependant l'on compte, dans notre province, 26 cités et 112 villes.

C'est pourquoi, à la page des dépenses des « Bibliothèques au Canada », pour 1940-1942, nous voyons que Québec figure pour une somme de \$159,535, et Ontario pour \$1,434,199.

Les chiffres ont une éloquence qu'il est inutile de nier. Or, si cette production du livre se continue au rythme qu'elle a enregistré depuis cinq ans, il va falloir trouver un marché autre que celui des bibliothèques privées, afin que le prolétaire puisse, lui aussi, en profiter. C'est, je crois, par l'organisation des bibliothèques publiques que nous pourrions contribuer à répandre davantage les bienfaits de l'instruction, après l'école, naturellement, au sein des masses dont les revenus ne sont pas assez élevés pour leur permettre d'avoir une bibliothèque à leur propre compte.

Dans tous les pays du monde, la bibliothèque publique est l'objet d'attentions particulières de la part des autorités. Dans certaines provinces canadiennes, cette attention est bien éveillée et, outre les bibliothèques publiques que l'on y voit en grand nombre, on distribue les livres de porte en porte, comme on distribue, chez nous, le pain et le lait chaque matin. Il y a des voitures, que l'on appelle bibliobus, qui font ce service.

Si donc l'on a trouvé, chez nous, le tour de distribuer le pain du corps, chaque jour, de foyer en foyer, pourquoi n'aurions-nous pas aussi un organisme qui nous permettrait d'en faire autant pour le pain de l'intelligence ?

QUI PRENDRA L'INITIATIVE AU CANADA FRANÇAIS ?

Souvent nous entendons maugréer contre la parcimonie avec laquelle on nous distribue, dans les autres provinces, les faveurs publiques, entre autres les nominations dans le Service civil, à Ottawa. Il me revient parfois à la mémoire cette parole d'un de nos hommes d'État, un de nos compatriotes, qui disait : « Que Québec me donne des compétences, et j'obtiendrai notre quote-part des faveurs du pouvoir central. »

Or, les bibliothèques publiques auraient pour effet de nous donner l'enseignement postsecondaire, qui s'impose tout autant que celui que les enfants et les adolescents reçoivent, à l'heure actuelle, dans les écoles de tous les degrés. Mais qui va nous donner ces bibliothèques publiques ? Qui va les créer ? Est-ce le gouvernement qui va prendre l'initiative du mouvement, ou bien si c'est le peuple en général ? Voilà un dilemme assez embarrassant pour une population vivant sous le régime de la démocratie. Le peuple peut-il réclamer une nourriture qu'il ne connaît pas ou qu'il n'a pas les moyens de se procurer ? Ou bien l'État va-t-il aller au-devant du peuple, pour lui présenter des mets qu'il n'a pas encore sollicités avec ardeur ?

Je crois que la solution se trouverait dans la ligne de conduite suivante : que ceux qui ont les yeux ouverts et qui sont en mesure de bien exposer la question, prennent l'initiative et répandent la bonne parole, en réclamant la création de bibliothèques publiques et en disant en quoi ces institutions nous seraient utiles et même indispensables. Voyons comment l'on a procédé dans d'autres domaines.

Lorsqu'il s'est agi, par exemple, de la création d'une voirie améliorée, chez nous, vers 1912, au moment où les automobiles commençaient à devenir populaires, une cam-

pagne fut menée pour prêcher l'évangile des bonnes routes, et peu de temps après, on voulait en avoir dans toutes les campagnes de la province.

Lorsqu'il a été question, au début, d'unités sanitaires, les sociétés médicales ont lancé le mot d'ordre et bientôt ce fut une campagne en faveur de la création de ces organismes, qui nous valent aujourd'hui une amélioration très accentuée de la santé publique et le prolongement de la vie humaine, en commençant par la mortalité infantile, dont le taux a baissé de 50% depuis dix ans.

Et lorsqu'il a été constaté que l'agriculture périclitait et qu'il était temps de réclamer des améliorations agricoles, des conférences furent données par des experts, pour faire connaître des méthodes plus rationnelles de culture, et les résultats se firent bientôt sentir. Nos écoles d'agriculture ont formé des agronomes compétents et ces agronomes ont répandu la bonne parole, dans les campagnes, avec le résultat qu'aujourd'hui nos cultivateurs peuvent faire rendre à leurs terres plus du double de jadis, et que leurs troupeaux leur donnent aussi des rendements triples et parfois quadruples de ce qu'ils étaient autrefois.

Je pourrais multiplier les exemples à l'infini. Ces trois suffiront, je crois, à faire comprendre que le point d'ordre devrait partir de notre élite. Déjà, quelques patriotes ont donné de bons exemples. Je souhaite qu'un grand nombre d'autres marchent sur leurs traces et que l'on emploie, à cette fin, tous les moyens de propagande possibles, comme la parole, les écrits, la radio, les concours même. Je serais heureux de faire connaître certaines expériences qui ont donné de superbes résultats. Je ne veux pas entrer dans ces détails aujourd'hui, quitte à y revenir plus tard au bénéfice d'intéressés.

Si Ninive avait eu dix justes, elle eût été sauvée, lit-on dans les livres saints. Or, n'y a-t-il pas lieu de croire et d'espérer que dans chacune de nos cités et villes, l'on puisse trouver un groupe de dix hommes et femmes qui voudront prendre l'initiative de former un Comité de la bibliothèque en vue de jeter les bases de la fondation d'une bibliothèque

dans toutes les villes et cités où elles brillent, à l'heure actuelle, par leur absence, dans la province de Québec ?

Quant aux détails relatifs à leur fonctionnement, détails d'une nature technique, il sera toujours facile, plus tard, de les déterminer en se basant sur l'expérience des autres.

Nous ne saurions vivre plus longtemps avec cette pénurie de bibliothèques publiques dans la province de Québec, sans causer un préjudice considérable à notre population et nous faire taxer, par nos voisins, de province rétrograde, parce qu'elle ne sait pas avancer au rythme des autres, dans ce domaine.

Je suis d'avis que l'exemple de nos voisins du sud pourrait nous aider énormément dans cette voie, et je crois que c'est avec eux que nous devons marcher, nous entendre, puisque nous sommes appelés à vivre la même vie qu'eux et que nous comptons, dans la Nouvelle-Angleterre, une population d'origine canadienne-française presque aussi considérable que celle qui vit en terre canadienne.

Nos directives ne doivent plus venir de l'Europe, puisque le centre du monde, aujourd'hui, à tous les points de vue, n'est plus de ce côté-là de l'Atlantique. De plus, si nous savons prévoir, dans la province de Québec, nous pourrons, sans rien perdre de nos droits, ni de tout ce qui nous est cher, au point de vue ethnique, obtenir les garanties voulues pour conserver le maintien de ce qui peut assurer notre survivance intégrale.

Les hommes passent rapidement, emportant avec eux dans le tombeau leurs connaissances, mais les bibliothèques, elles, demeurent, et elles pourraient justifier cet axiome en parlant du théâtre: *The course of man comes to an end, but I go on forever.*

Oui, elle demeure, la bibliothèque, pour le bonheur des jeunes et des adultes, de tous les assoiffés du savoir, qui peuvent, sans crainte d'en épuiser la richesse, se donner libre cours, en répétant la devise de la verrière de la Bibliothèque de la Législature: « Je puise mais n'épuise. »

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

130. *Le B. Albert le Grand* R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance—I* S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins.*
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse.*
 R. P. Plamondon, S. J.
 136. *La Formation d'une élite féminine.*
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité* C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance—II* S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie* E. S. P.
 142. *L'Action catholique* Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français.*
 R. P. Paul Bélangier, S. J.
 145. *L'Aumône* Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche* XXX
 156. *Encyclique « Caritas Christi compulsi ».*
 S. S. Pie XI
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* Nos Evêques
 163. *Les Carrières — I.*
 Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte* S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières — II.*
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières — III.*
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières — IV.*
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure.*
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières — V.*
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie.* Cilacc
 174. *Les Carrières—VI.* A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources — II.*
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières — VII.*
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
 R. P. Paul Doncoeur, S. J.
 183. *L'Apostolat* J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Provencher.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières — VIII.*
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne.* XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec.*
 P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites.* Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge.*
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
 Paul-Emile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
 206. *L'Action catholique — I* S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».*
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André.*
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish.*
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire.*
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique — II.* S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme.*
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.*
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon.*
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste.*
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!*
 Abbé Georges Panneton
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.*
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française ».*
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
 Dr Raoul Hurtubiase
 245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé B. Gingras

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

- 246 *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »* S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France* — II. P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*. Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision* . S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1769?* G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélaïde Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* S. I.
254. *Aux jeunes mariés* — I S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie*. Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*. S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille*. Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique*. S. S. Pie XII
259. *Messages* Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites*. R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission*. Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine* S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés* — II. S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras
266. *Jésuites* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique* . S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue* Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille*. R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons* Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu* . R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega* Abbé Henri Deslongchamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*. A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale* Episcopat anglais
279. *Les Internationales* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres* Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières* — IX. Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise* . R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*. S. Exc. Mgr Robichaud
287. *Les Témoins de Jéhovah* R. P. Joseph Ledit, S. J.
288. *L'Œuvre des Vocations*. R. P. Archambault, S. J.
289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)* S. Em. le cardinal Villeneuve
290. *La Russie soviétique*. Max Eastman
291. *Mission des Universités* Lord Halifax et Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme* E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*. Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale* Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*. R. P. Bonaventure Pélouin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*. Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*. R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*. Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*. Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter* E. S. P.
302. *Russie et communisme* E. S. P.
303. *La Terre qui naît* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents* J.-Omer Asselin
305. *Varennas agricole* Firmin Létourneau
306. *Les Petites-Sœurs de l'Assomption*. Une religieuse
307. *S. S. Pie XII et la Papauté*. Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*. Maurice Ruest, S. J.
309. *Karl Lueger* P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne* Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir*. Thibaudeau Rinfret
312. *L'Evolution de l'Action catholique ouvrière*. Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine* Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite*. Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal Newman* Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne* S. Exc. Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne* Eugène Thérien
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Autriche* Episcopat
321. *Au pays de Joliet* Dollard Cyr
322. *Les œuvres pontificales de charité durant la guerre*. P. F. Cavalli, S. J.
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Gaspésie* Abbé Pierre Veilleux
324. *Franco et l'Espagne* E. S. P.
325. *La première Sainte américaine* Luigi d'Apollonia, S. J.
326. *Cinquante ans de journalisme catholique* E. S. P.
327. *La Bible*, { Jacques Leclerc, O. F. M.
votre litte. { Léandre Poirier, O. F. M.
328. *Plaidoyer pour les bibliothèques publiques*. G.-E. Marquis

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'exemplaire, franco; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent.
Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal